

À : Jim.Watson@ottawa.ca

Cc : tobi.nussbaum@ottawa.ca

Objet : Statut officiellement bilingue de la ville d'Ottawa

Ottawa, le 18 décembre 2016

Maire Jim Watson

110, avenue Laurier Ouest

Ottawa, Ontario

K1P 1J1

Jim.Watson@ottawa.ca

Objet : Statut officiellement bilingue de la ville d'Ottawa, capitale du Canada

M. Watson,

En tant que citoyenne d'Ottawa depuis 1970 et contribuable depuis 1976, je suis fière d'ajouter ma voix aux milliers de citoyennes et citoyens, ainsi qu'aux nombreux organismes souhaitant que la ville d'Ottawa devienne officiellement bilingue d'ici les célébrations du 150^e de la Confédération, en 2017.

Je souhaite que le conseil municipal adopte une résolution demandant à l'Assemblée législative de l'Ontario d'adopter un projet de loi visant la reconnaissance de l'égalité de statut du français et de l'anglais au sein de la ville d'Ottawa.

La désignation du statut officiellement bilingue de la ville d'Ottawa viendrait assurer la pérennité de la politique de bilinguisme et des services en français offerts par la Ville. Cette approche déjà connue, incorporée dans le règlement municipal sur le bilinguisme, ne nécessite aucune perte d'emploi, aucun investissement supplémentaire ainsi qu'aucune nouvelle obligation de la part des commerçants. Ce projet de loi permettrait d'assurer : 1) la pérennité d'une communauté minoritaire; 2) des services en français à la Ville d'Ottawa et 3) la reconnaissance de l'égalité du français et de l'anglais dans les services municipaux pour les générations à venir.

La politique de bilinguisme de la Ville d'Ottawa ne garantit pas l'égalité du français et de l'anglais reconnue dans la Constitution quant aux droits et privilèges. Elle peut être modifiée ou abrogée en tout temps; elle est limitée; elle n'est pas toujours appliquée.

À cause de son statut de capitale, la ville d'Ottawa jouit d'un rôle national. C'est le siège du Parlement du Canada, de la Cour suprême du Canada et de nombreuses institutions et ambassades. Il incombe aux autorités de la ville de refléter et promouvoir la dualité linguistique si chère à l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens.

Monsieur le Maire, je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande. Je compte sur votre précieuse collaboration pour y donner suite.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Huguette Lussier Tremblay